



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Octobre 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré
mairie@roke-lez-beaupre.fr

Conseil municipal du 16/09/2013

1. Création d'un poste d'adjoint administratif 1ère Classe

Julie Hudelot ayant été déclarée admise à l'examen d'adjoint administratif 1ère classe, il convient de créer un poste sur lequel elle pourra être nommée après avis de la CAP au 1er octobre 2013. Le Conseil décide de créer le poste.

2. Renouvellement contrats d'assurance

Les contrats d'assurance qui lient la commune à la SMACL arrivent à échéance au 31/12/13. Une nouvelle consultation a été lancée, sur un cahier des charges établi par la Sté PROTECTAS, pour une durée de 6 ans. La société SMACL a été retenue pour un montant annuel de 7 800 €.

3. Taxe d'aménagement 2014 : Commission d'étude

En 2012 la TLE (Taxe Locale d'Equipeement) a été abolie, et remplacée par une Taxe d'Aménagement, dont les critères ont été profondément remaniés. Toute construction close et couverte est taxable, y compris les caves, greniers, places de parking etc... Le Conseil a voté un taux de 5% (idem TLE) sans présager de la forte hausse qui serait répercutée sur les citoyens. Le taux actuel est prohibitif à la construction, il convient de le revoir à la baisse. Une commission est formée pour étudier le nouveau taux.

4. Affouage

Le Conseil municipal fixe à 5.50 € le prix du m3 de bois à façonner par les affouagistes, il maintient le règlement d'affouage en vigueur.

5. Convention précaire occupation local communal par la Croix Verte

Pour effectuer le tri des bouchons, la Croix Verte occupait, à titre gracieux, un local SNCF derrière la gare ; la toiture du local menaçant de s'effondrer, la SNCF a donné un congé sans délai à l'association. Afin de lui permettre de poursuivre son activité, le Conseil accepte la mise à disposition du local communal situé 8 rue de l'Eglise, de façon précaire, dans l'attente d'une solution plus satisfaisante.

6. Tarifs d'inhumation cinéraire au jardin du souvenir

Le jardin du souvenir a été aménagé après le vote des tarifs municipaux. Ce nouveau service engendre quelques frais (plaques, entretien) pour la collectivité qu'il convient de répercuter. Le Conseil fixe à 200 € le forfait d'inhumation au jardin du souvenir.

Conseil municipal (suite)

7. Crépissage extérieur de l'immeuble communal 19 rue du Vieux Roche

Parmi plusieurs techniques, le Conseil choisit un crépissage étanche auprès de la société GRIFFON pour 11 000 € pour résoudre un problème d'infiltration d'eau dans le bâtiment.

8. Contrat d'entretien des chaudières communales

Une consultation a été lancée pour un entretien annuel des chaudières ; la société SAVELYS, présentant la plus forte garantie pour les interventions les week-ends et jours fériés, est retenue pour 2 291 € HT /an .

9. Travaux du nouveau local Kayak

Le club de Kayak a intégré l'ancien local SDIS près des ateliers municipaux ; après la réalisation de travaux, le club envisage la réalisation d'une cabine pour les travaux de résine. Le Conseil accepte le financement du projet.

10. Percement rue des Rosiers : ralentisseurs

Afin de casser la vitesse, le Conseil décide la pose d'un ralentisseur type dos d'âne sur la nouvelle voie de jonction entre la rue des Prés Chalots et la rue du Repos. Il mandate le maire pour signer des avenants au marché de travaux.

Règlement Local de Publicité

**Enquête publique
du 14 octobre au 15 novembre**

**Documents consultables en Mairie
et sur le site Internet de la commune**

<http://cluster006.ovh.net/~rochelez/joomla1.5/>

Projet visant à harmoniser la réglementation publicitaire
dans les communes du Grand Besançon.

Une Rochoise Miss Pays d'Ornans

**Samedi 8 juin 2013, Chloé CHABERT,
18 ans, a été élue Miss Pays d'Ornans.**

**Chloé est sélectionnée pour concourir à Miss
Franche-Comté le 18 octobre à Belfort.**

**Toutes nos félicitations à cette jolie Rochoise
et bonne chance pour la suite !**



Ateliers mémoire et prévention des chutes

Ces deux ateliers qui avaient été proposés par le Loisirs Club Rochois en association avec le CCAS, débiteront à la rentrée de septembre. Les groupes sont complets pour cette session. Nous avons le projet d'en organiser d'autres.

Fonctionnement :

- l'atelier mémoire : par groupe de 15 personnes à raison d'une séance par semaine, pour un montant de 30 € par personne les 15 séances

- l'atelier prévention des chutes: par groupe de 14 personnes à raison d'une séance par semaine, pour un montant de 25 € par personne les 12 séances. Vous pouvez vous inscrire pour les prochains ateliers, nous ne pouvons vous donner les dates pour l'instant.

Il faut avoir plus de 65 ans pour bénéficier de ces activités.

Vous pouvez vous inscrire sur papier libre, avec vos nom, prénom, date de naissance, adresse et Tel, sur papier libre à mettre sous enveloppe à l'attention du CCAS, dans la boîte à lettres de la mairie. Nous vous recontacterons.

Ligue contre le cancer

La collecte 2013 effectuée à Roche pendant les mois de mai et juin derniers a rapporté 6 576 €, soit 274 € de plus qu'en 2012. Le don moyen est pratiquement de 22 €.

L'argent collecté cette année par la Ligue contre le cancer du Doubs sera intégralement consacré à l'accompagnement et à l'amélioration des conditions de vie des malades.

La Ligue remercie chaleureusement les nombreux donateurs ainsi que les bénévoles ayant assuré la collecte de cette année. Ces derniers remercient les habitants de notre village pour la qualité de leur accueil et espèrent que le nombre de donateurs rochois augmentera encore l'an prochain.

Opération brioches



Les bénévoles passeront pour l'opération brioches au profit de l'ADAPEI entre le 9 et le 12 octobre.

Merci pour votre générosité.



Repas des Aînés



Le repas des Aînés
(personnes de plus de 65 ans)
aura lieu le jeudi 14 novembre 2013, salle Lumière.

Réservez votre journée !

Le bulletin d'inscription (pour le repas ou le colis)
vous parviendra fin octobre.

Affouage

**Pour les coupes d'affouage,
merci de vous inscrire en Mairie avant le samedi 26 octobre.**

Coupes 33 et 35 (en pente)

Tarif : 5.50€ le stère

Wanted ! Cette plante est dangereuse



Il s'agit de la renouée du Japon, *Fallopia japonica*, plante invasive très préoccupante : son développement très rapide par l'intermédiaire de rhizomes (tiges souterraines) tend à supplanter et étouffer toutes les autres espèces. Sa vigueur et sa rapidité de propagation sont telles qu'un petit foyer peut coloniser rapidement les abords pour

former des massifs de plusieurs dizaines de mètres carrés. Et il est quasiment impossible de s'en débarrasser, même en coupant tiges et fleurs et les désherbants et débroussaillants, pour l'instant, s'avèrent inopérants sur cette espèce végétale qui nous vient de Chine, de Corée, du Japon et de l'île Sakhaline.

Les berges du Doubs à Roche sont déjà envahies par cette plante tueuse. Alors, méfiez-vous et défendez-vous le plus tôt et le plus rapidement possible ! Si cette plante apparaît dans votre jardin, arrachez-la entièrement et sans pitié !



Octobre : le temps de la taille des haies est revenu !



La Municipalité remercie tous les Rochois qui ont profité du beau temps d'août et septembre et tous ceux qui vont profiter de celui d'octobre pour tailler et émonder les haies et bordures vertes de leurs propriétés.

Le Ministère du Développement Durable précise à propos des Espaces Verts que l'entretien des haies et bordures ainsi que la propreté du trottoir le long d'une propriété incombent à son occupant.

Les Municipalités des grandes villes françaises établissent souvent un règlement qui leur est propre à ce sujet et le rappellent régulièrement à leurs administrés.

Nous espérons que le civisme de nos concitoyens suffira à leur faire prendre conscience de l'importance de ce nettoyage qui est très souvent indispensable en cette saison.

En effet, savez-vous que votre responsabilité civile serait engagée en cas de blessure d'une personne par une ronce ou autre plante ou objet dépassant de votre clôture et en cas d'accident de voiture dû à une mauvaise visibilité causée par le débordement d'une haie sur la voie publique ?

Encore merci, bonne taille et bon courage !



ATTENTION! **NOUVEAU MODE DE SCRUTIN**

Le vote se fera par liste entière sans panachage :

Tout nom ajouté

Tout nom rayé

Rend nul votre bulletin

(cf. : « Roche Infos » de septembre 2013 pages et 6 et 7)

Etat Civil

A
u

Naissances :

- Suzanne COSTAGLIOLA le 25 août 2013
- Mathis DUFFING le 1er septembre 2013
- Lola PERRET le 8 septembre 2013
- Corentin CHARDENOT le 12 septembre 2013



F
i
l

Mariage :

- Aurélie CASTIONI et Laurent ROPP le 17 août 2013.



d
u

Décès :

- Bernadette JEANDENAND le 24 août 2013
- Bernard GRUET le 2 septembre 2013



Culte

M
o
i
s

Samedi 5 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 octobre : à 10h30, célébration de la Parole à Novillars

Samedi 12 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 octobre : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 20 octobre : à 10h30, messe à Thise

Samedi 26 octobre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 27 octobre : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Vendredi 1^o novembre, fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise

Carte avantages jeunes



Avis aux titulaires de la Carte Avantages Jeunes, merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous rapporter le coupon de la page 97 permettant d'offrir des repas pour les Restos du Coeur.

L'an passé 225 coupons ont été portés aux Restos du Coeur soit l'équivalent de 675 repas! **Prenons le pari de dépasser ce résultat et de continuer à faire progresser la solidarité !**

Bibliothèque

L
a
v
i
e
A
s
s
o
c
i
a
t
i
v
e

Suite de l'exposition du mois de septembre de Marie Novakowski jusqu'au 9 octobre. Elle sera suivie dès le **10 octobre 2013** par la présentation des œuvres,



acryliques et huiles, de **Chantal Boichard**, de Roche, qui s'est mise à la peinture, depuis environ trois années. *Paysages et fleurs* illumineront la bibliothèque et seront visibles les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.

Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 3 et 17 octobre 2013 de 11h à 11h45.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 3 octobre 2013 de 17h à 19h.

Attention nouveaux horaires du Club-Lecture !

Club-Lecture : Vendredi 11 octobre 2013 de 18h à **19h30** : *Coups de cœur pour l'été*.

Apéritif thématique : Vendredi 18 octobre 2013 à 18h30 : Film sur l'Egypte *"Dans l'ombre des pyramides"* de Patrick Boucard.



Colonnades de la cour d'Amenphis III - Louxor Allée des sphinx criocéphales – Karnak

Suite au désherbage, vente de Bandes Dessinées pour enfants, adolescents et adultes à 2 € pièce ainsi que quelques romans brochés à 1€.

Le Bibliobus passé en septembre 2013, a apporté 400 nouveaux ouvrages.

Tous les résumés de nos animations sur notre blog bibliothequeroche.overblog.com

ERN Foot

Planning des matchs : Equipe 1 division honneur

Dimanche 20 octobre à 15h : ERN / Jura Sud Foot 2

Dimanche 10 novembre à 14h30 : ERN / Besançon PTT

Samedi 12 Octobre
20H30
Novillars
L'E.R.N foot
Organise un
LOTO GEANT
Bons d'achats de 15€ à 1000€
TV LCD 102cm-TV 42cm-Frige américain-Ordinateur Portable-Electroménager
Home cinéma-GP1-Centrale vapeur-HI-FI-DVD Portable
salon d'angle-Ménagère-Aspirateur- Cafetière-MP4.
salon d'angle
Et plein d'autres surprises... qui vous attendent !!!!!!!
Droit d'entrée minimum par personne 10€ donnant droit à une planche de 2 cartons
www.laboitequin.com
3 Planche de 3cartons : 14€ / 1 Planche de 3cartons : 16€ / 1 Planche de 3cartons : 15€ (+ carte gratuite / 1 planche de 6 cartons : 30€ (-1 planche de 2 cartons gratuits) 1 planche de 12 cartons (+6€(-1 planche de 3 cartons gratuits Et pour les enfants de moins de 12 ans une carte à 8€
Pour toute réservation une carte offerte pour une partie surprise
Ouverture des portes à 19h Début des jeux à 20H30 précises
Réservation possible : Renseignements au 06 03 95 26 37 / 05-83-63-79 -09 ou par Email : laboitequin@jeuxil.com. N'hésitez pas à visiter notre site : www.laboitequin.com
N'oubliez pas votre carte de fidélité.



Arts Martiaux Rochois

Nouveau aux Arts Martiaux Rochois, cette année nous ouvrons un cours de remise en forme basé sur notre Art Martial, cours d'1h30 où se conjuguent musique, motricité, cardio, souplesse en toute convivialité.

Au programme :

- **Renforcement musculaire** : seul, à deux avec élastique ou avec lest
- **Cardio-training** : associé au renforcement musculaire pour augmenter et améliorer sa condition physique et perdre des kilos superflus
- **Self-défense** : apprendre à se défendre en toute simplicité
- **Stretching** : pour entretenir souplesse et motricité

Pour tous renseignements 06 50 14 46 06

Comité des Fêtes

Que d'interrogations pour cette préparation avec "Dame Météo" qui ne voulait pas se stabiliser ! Mais au final, une belle réussite !

Avec tous les bénévoles, le Comité des Fêtes a bravé la tempête et assuré un accueil et une bonne journée pour tous les exposants !



THEATRE : 16 Novembre à 20 h 30
SALLE LUMIERE
AVEC LA TROUPE LE CAMELEON

UNE PIECE DE DARIO FO : FAUT PAS PAYER !

Des nouvelles du Loisirs Club Rochois



En dépit d'une chaleur accablante, 46 joueurs s'étaient donné rendez-vous le mardi 6 août dernier au stade stabilisé, pour participer au traditionnel concours de pétanque du LCR, lequel avait également invité des joueurs de Novillars, Chalèze et Chalezeule.

A l'issue de la compétition, André Da Riva et Robert Mouglin, organisateurs du concours, ont eu le plaisir de récompenser les dix meilleurs joueurs, dont Bernard Meuterlos pour les hommes et Michèle Milani pour les femmes, tous deux arrivés en tête de classement.

L'après-midi s'est achevée à la salle Jouffroy d'Abbans, où un apéritif suivi d'un repas froid ont été fort appréciés par 78 personnes.

Comité de Jumelage

Les personnes intéressées par les cours d'italien organisés par le Comité de Jumelage (débutants ou perfectionnement) sont invitées à une réunion d'information le **mardi 1er octobre 2013 à 20h salle Courbet** (au dessus de la bibliothèque).

Du neuf chez les pongistes

Depuis sa création - il y aura quarante ans en 2017 - les dirigeants successifs du tennis de table de Roche ont toujours misé sur la jeunesse pour bâtir l'avenir du club. A l'aube d'une nouvelle saison, et en dépit de la décision de Jean-Christophe Luc de ne pas briguer un nouveau mandat de président, son successeur, Thierry Beaumont, entend bien poursuivre dans cette voie.

Quant à Christian Antoine, auquel succède Thierry Delecray, il a choisi de rendre son tablier de secrétaire, fonction qu'il assumait avec une compétence et une disponibilité sans égales depuis de nombreuses années, ceci pour se consacrer plus pleinement encore à l'entraînement des jeunes chaque mercredi et s'engager - ainsi que leur autre coach, tout aussi sympathique et efficace : Arnaud Bougeot - à leurs côtés dans le championnat. Un grand merci à tous les deux !

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les changements intervenus au sein de l'équipe dirigeante du club.

Prochains rendez-vous sportifs

Pour la saison qui s'ouvre, le club a engagé pas moins de huit équipes en championnat : la première joue en pré-nationale de zone; quatre en régionale (2 R3 et 2 R4) ; deux en départementale (une D2 et une D3) ainsi qu'une équipe Jeunes. Bon vent à tous !

Les amateurs de tennis de table sont invités à venir suivre les matches à domicile de l'équipe phare. Les rencontres ont lieu le samedi à 17h. Les prochains rendez-vous sont fixés salle Lumière selon le calendrier suivant :

- 5 octobre : Roche reçoit Imphy (Nièvre) ;
- 9 novembre : Roche - Romilly sur Aube ;
- 14 décembre : Roche - Villers les Nancy.

Du beau spectacle en perspective !

Les entraînements des jeunes ont bien sûr repris. Ils ont lieu salle Lumière chaque mercredi, de 18h30 à 20h15, ainsi que le vendredi de 17h30 à 20h (lorsqu'il n'y a pas de matches de championnat). Il n'est pas trop tard pour celles et ceux désireux de tâter de la petite balle jaune de se rendre sur place le mercredi ou de se renseigner par téléphone auprès de Michel Vairetty au 06.67.76.85.23.



Et si on chantait ...



Les chœurs de chant reprennent leur activité.

Voici quelques renseignements concernant les deux chorales :

*Chorale "**Atout Chœur**", mixte, forte d'une trentaine de personnes et dirigée par Jean-Pierre BIANCHI et Pierre BONNET => répétitions le lundi de 14 à 16 heures

*Chorale "**le Chœur de Pierre**", masculine, composée actuellement de douze chanteurs, et dirigée par Pierre BONNET => répétitions le lundi de 16 à 18 heures

Ces répétitions ont lieu à la salle Rouget de Lisle, au-dessus de la salle Lumière.

Toutes deux sont prêtes à accueillir de nouveaux adeptes.

Alors, si vous êtes intéressé(s) par le chant, n'hésitez pas : la porte de la salle Rouget de Lisle vous est grande ouverte !

La Renaissance

Voici les différentes activités gymniques reprises depuis la mi-septembre au sein de l'Association

	Jour	Horaires	Lieu	Responsable	Téléphone
Initiation Filles-garçons Nés en 2008 et 2009	Lundi	17h15-18h45	Salle Lumière	Christine Cellier	03 81 55 69 01
Gym sur agrès Poussines Jeunes poussines Nées de 2004 à 2007	Mardi et Jeudi	18h-20h	Salle Lumière	Christophe Augis	06 23 43 11 78
Gym sur agrès Jeunes Nées de 2000 à 2003	Mercredi	16h30-18h45	Salle Lumière	Gérard Dudouit	03 81 55 69 82
Aînées Nées avant 2000	et Samedi	9h30-11h45	Salle Lumière		
Gym Tonic Femmes-Hommes Tous âges	Lundi	19h15-20h15	Salle Lumière	Séverine Choux	06 29 07 74 89
Gym Forme Détente Femmes-Hommes Tous âges	Lundi	20h30-21h45	Salle Lumière	Nadia Fenich	06 52 96 26 08
Gym Détente Hommes-Femmes Tous âges	Jeudi	9h-10h15	Salle Lumière	Jacqueline Coutin	03 81 57 06 69

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces activités est vivement invitée à contacter le ou les responsables correspondants. Vous aurez tous les renseignements désirés et sachez que le tarif d'inscription est dégressif à partir de la deuxième personne inscrite de la même famille.

Histoire de Roche : Le Bois de la Vaire

La tradition, se transmettant de génération en génération, rapporte que le bois de la Vaire a été donné par Roche à Chalèze en compensation des messes dominicales et des jours de fête célébrées dans l'église paroissiale de ce lieu. Cette église n'était pas uniquement



l'église paroissiale de Chalèze et ce n'était pas un effet de bonté de la part de ses habitants que d'offrir aux Rochois l'asile de leur clocher. Si la première église fut bâtie effectivement en ce lieu, elle le fut pour trois communautés d'habitants : celles de Chalèze, de Roche et de Novillars ; c'était donc bien également l'église paroissiale de Roche, même si chaque communauté avait son maire et ses échevins. Jean Riffard, de Roche, fut, au XVII^e siècle, co-prud'homme de la paroisse. A titre de comparaison, c'est comme si l'on disait que Beaupré, la Vaire et les Vaux étaient des unités distinctes de la commune de Roche ; ces hameaux sont un peu éloignés du bourg, mais font quand même partie de Roche.

La segmentation des paroisses en communes au moment de la Révolution a introduit, rétrospectivement, une sorte de primauté culturelle de Chalèze sur Roche et Novillars. Il n'en était rien et Roche n'avait rien à donner à Chalèze puisque l'église était également la sienne.

Lorsqu'une chapelle fut bâtie à Roche, vers 1682 (la date de 1686 figurant sur une plaque dans cette église est erronée), parce que l'église Notre-Dame de Beaupré ne servait pas aux habitants de la communauté de Roche, elle ne fut qu'une église "filiale" érigée par commodité pour les locaux et desservie par les prêtres de Beaupré. L'église de Chalèze demeurait l'église paroissiale de Roche.

Par contre, dans cette paroisse assez étendue, il y avait ce que l'on appelait "des communaux", c'est-à-dire des terrains pauvres, stériles ou couverts de forêts qui appartenaient à l'ensemble des habitants de la paroisse, indépendamment des terrains privés, tous couverts par une seigneurie, soit de Montfaucon pour Chalèze, soit de Beaupré pour Roche, soit de Novillars qui avait son propre seigneur. Ces communaux étaient exploités par l'ensemble des habitants, en copropriété. Chacun pouvait y couper du bois, mener au pacage son bétail en vaine pâture.

Histoire de Roche : suite

Quand on parcourt l'histoire de Roche, on s'aperçoit que le bois de la Vaivre a toujours été une fixation et sa possession un symbole. L'inventaire des titres de Beaupré de 1730 mentionne un arrêt du Parlement de Dole datant de 1444 concernant déjà la possession de ce bois.



La glandée des porcs

En 1747 éclate une violente dispute entre les messieurs du Séminaire et les Missionnaires de Beaupré qui tous deux se partageaient le domaine de Beaupré, pour quelques glands que les cochons du sieur Claude Colard, fermier du séminaire et habitant de Roche, avaient avalés dans un bois indivis entre eux. Ce fut une querelle homérique à laquelle prirent part les meilleurs juristes de la Comté devant le Parlement de Dole.

La glandée des porcs (d'après "les très riches heures du duc de Berry")

A qui appartenait réellement les quelques arpents de bois que les porcs parcouraient allègrement depuis 1736 sans payer redevance aux Missionnaires ? Il est difficile de passer sur les amabilités que s'échangèrent ces messieurs de soutane dont les rancoeurs étaient fort peu chrétiennes. Ce conflit, ouvert donc en 1747, se poursuivit encore longtemps et ne trouve-t-on pas ces remarquables propos, certes empreints d'une note d'humour, contenus dans un mémoire de 1782 : "Qu'on évalue bien ce raisonnement ! Il se réduit à dire qu'au temps du traité de 1716 (au sujet d'une portion de bois achetée à Chalèze) il y avait à Beaupré autant d'imbéciles que de missionnaires et au séminaire autant de fripons que de directeurs ; puisque les premiers ont sans raison et sans aucun dédommagement délesté leur communauté d'un bien qui lui appartenait ; et que les seconds n'en sont entrés en possession que par les manoeuvres qu'ils ont employées pour dépouiller les missionnaires". Ambiance !

Mais les libelles parfaitement aiguisés, chacun d'une trentaine de pages, que les deux parties rédigèrent pour le produire devant le Parlement nous renseignent, vraisemblablement de façon partielle selon le camp rédacteur, sur l'histoire du bois de la Vaivre, puisque c'est bien à son sujet que l'on se disputa, s'invectiva et plaida.

Roche Insolite



Au fond du jardin d'une propriété de la rue de la Barre, près du canal, se dresse cette petite construction sur laquelle un panneau bien rouillé porte encore cette recommandation "Défense de fumer".

Lors de sa séance du 9 juillet 1931, le conseil municipal donne son accord à la Société Industrielle d'Alcools et d'Ether (entreprise Blondeau) pour installer un poste de pompage destiné au dépotage des bateaux pétroliers. Cette bâtisse comprenait deux pièces dont l'une abritait la pompe servant à siphonner le bateau et à remonter l'essence vers l'usine.

Pendant l'Occupation, celui qui s'occupait de la pompe laissait les tuyaux pleins pour que les mariniers puissent échanger le carburant contre du beurre et de la nourriture récoltés dans la campagne environnante...

